

	FICHE D'EMPLOI	
	CHEF DU SERVICE DE LA COMMUNICATION	
	Relations hiérarchiques : Est rattaché à la Division de la Coopération et de la Communication	Relations hiérarchiques : VERSION : 26/5/2017

Définition de l'emploi

Est chargé de mettre en place une stratégie de communication interne et externe et développer et gérer le processus communication

Missions

- Assurer la communication interne de l'ONSSA ;
- Assurer la communication externe de l'ONSSA ;

Description des activités

1. Assurer la communication interne de l'ONSSA :

- Elabore la stratégie globale de communication interne de l'ONSSA ;
- Elabore le plan de communication interne ;
- Supervise la mise en œuvre du plan de communication interne ;
- Evalue les actions de communication réalisées.

2. Assurer la communication externe de l'ONSSA :

- Elabore la stratégie globale de communication externe de l'ONSSA ;
- Elabore le plan de communication externe ;
- Supervise la mise en œuvre du plan de communication externe ;
- Evalue les actions de communication réalisées et réalise régulièrement les reportings ;
- Gère la relation avec les médias ; les agences de communications et les autres partenaires.
- Met à jour et développe les outils de communication ;
- Gère l'exécution budgétaire des actions de communication
- Assure l'accompagnement des prestataires (suivi administratif, etc.)

Critères d'évaluation

- Efficacité de la communication ;
- Cohérence de la communication par rapport aux orientations de l'ONSSA.
- Aisance dans les relations publiques
- Disponibilité

Formation

Bac + 5 , avec connaissances dans le domaine de la communication.

Compétences et Qualités

- Connaissances en matière de santé animale et végétale, et orientations stratégiques de l'ONSSA ;
- Maîtrise des techniques de communication (écrite et orale) ;
- Principes de communication de crise ;
- Maîtrise des techniques de négociation ;

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Sens relationnel ;
- Sens de l'organisation et capacité de gestion.